

# Programme 2020 & 2021



Association française pour le développement durable

www.comite21.org www.comite21grandouest.org

# Le Comité 21,

« Anticiper, accompagner, transformer »

Le Comité 21, association française pour le développement durable, contribue à transformer la société vers un modèle durable en s'appuyant sur l'Agenda 2030 et les 17 Objectifs mondiaux du développement durable (ODD). A la fois *Think Tank* et *Do Tank*, le Comité 21 développe la mise en réseau des acteurs avec près de 400 adhérents (entreprises, collectivités, associations, institutionnels, établissements d'enseignement et de recherche, citoyens et médias) dans l'esprit de l'ODD 17, et crée les conditions d'un partenariat efficace entre les pouvoirs publics, le secteur privé et la société civile.

Ce groupe associatif réunit plusieurs établissements afin de renforcer l'ancrage des ODD au service de la transformation des territoires et de l'économie régionale. A ce jour, deux établissements existent : un établissement national (Paris) et un établissement Grand Ouest (Nantes). Un troisième est en projet.

### **Anticiper**

La société doit aujourd'hui réaliser de nombreuses mutations qu'elles soient environnementales, technologiques, démographiques ou encore réglementaires. Pour anticiper ces transformations, et mieux s'y adapter, le Comité 21 propose un décryptage régulier des actualités, afin d'analyser les tendances et repérer les variables de rupture. Ce travail, mené notamment par **les activités** *Think Tank*, consiste à éclairer les décisions pour effectuer les meilleurs choix.

### Accompagner

Dans une logique **Do Tank**, pour permettre aux acteurs de passer à l'action, le Comité 21 propose différents **parcours d'accompagnement**, intégrant un benchmark national et international des outils et des bonnes pratiques, des méthodes d'intelligence collective et des expérimentations. En parallèle, le Comité 21 propose des **formations courtes** ainsi qu'une **offre d'accompagnement sur-mesure.** 

### **Transformer**

Le Comité 21 anime un **Comité de prospective**, réunissant les grandes composantes de la société française. Ces acteurs débattent librement, dans une enceinte neutre, des questions qui traversent la société d'aujourd'hui et qui dessinent celle de demain. Ils répondent à l'ambition d'analyser, pour mieux les prévenir, les risques de rupture au sein de la société. Ce Comité de prospective formule des recommandations, destinées aux décideurs publics et privés.

Les activités du programme du Comité 21 sont accessibles à tous les acteurs (gratuites pour les adhérents).

Au delà du programme d'activités présenté ici, le Comité 21 propose :

- **Des formations**: en sa qualité d'organisme de formation agréé par l'Etat et référencé DataDock, le cout de ces formations peuvent donc être pris en charge par les OPCO.
- Des missions de conseils personnalisés : mobiliser ses expertises pour accompagner les organisations publiques ou privées dans le développement de leurs stratégies de durabilité

# 4 enjeux essentiels

Sur la période 2020-2021, le Comité 21 a choisi de structurer ses activités sur 4 thématiques :

- Economie & société
- Villes & territoires
- Climat & énergie
- Démocratie & citoyenneté

# Un centre de ressources pour nos adhérents



Pour l'ensemble pour ces 4 thématiques, le Comité 21 proposera un nouveau centre de ressources en ligne qui rassemblera les comptes rendu des ateliers, des études de cas, des méthodes, des bonnes pratiques... constituant ainsi une boite à outils accessible à tous nos adhérents.

En parallèle et dans une logique d'intérêt général, le Comité 21 développe des activités transversales autour de la mobilisation des acteurs en faveur de la mise en œuvre de l'Agenda 2030 et se mobilise au niveau national comme à l'international pour valoriser les bonnes pratiques de ses adhérents (cf.pages 16 à 19).

### **Economie & Société**











Réflexion stratégique « Renouveau du dialogue avec les partiesprenantes et gouvernance des entreprises »

La loi PACTE a adressé un message fort aux entreprises en invitant à une plus grande collégialité des réflexions dans leur gouvernance. Plusieurs initiatives y contribuent déjà à travers notamment la création de comités consultatifs des parties prenantes. En 2015, le Comité 21 avait publié un guide méthodologique, des principes directeurs et différentes notes de décryptage pour accompagner le développement de ces pratiques. Mais depuis aucun bilan n'a été réalisé. Alors était-ce suffisant ? Les entreprises ont-elles mieux pris en compte les parties prenantes dans leur processus de décision ? Quelles sont les limites des comités de parties prenantes et les nouvelles formes de dialogue qui émergent en France et à l'étranger ?

La raison d'être n'est-elle par l'opportunité d'un dialogue renouvelé avec les différentes parties prenantes ? Pourquoi et comment les impliquer plus largement dans les processus de décision ? Comment élargir leur représentation dans les conseils d'administration ? Le Comité 21 creusera toutes ces questions dans les 2 années à venir et formulera des propositions concrètes.

### **Actions**

Avril 2020

Lancement d'un groupe de travail multi-acteurs

Avril à décembre 2020

**Etude et bilan** des pratiques « Dialogue entre les parties prenantes »

prenantes

Note de **recommandations** « Associer ses parties prenantes à la définition de sa raison d'être »

Février 2021 **Débat et présentation** du rapport sur le bilan

Septembre 2021

Septembre 2020

**Note de recommandations** « Pourquoi et comment élargir la gouvernance des organisations aux parties prenantes ? »



### Parcours d'accompagnement « Sobriété et nouveaux modèles »

La sobriété, contraire au modèle économique actuel encore très basé sur la rentabilité financière et donc la croissance de la quantité de produits et services vendus, est la transformation structurelle dont notre société a besoin pour répondre aux nouveaux enjeux du développement durable. Pourtant, elle est souvent décriée car perçue comme un recul ou un frein au progrès, ou encore comme répulsive en termes de communication et marketing. Comment dépasser ces freins ? Est-elle forcément synonyme de décroissance ? Comment imaginer de nouveaux modèles sur les principes de la sobriété mais performants économiquement et rentables ? De quelle transformation structurelle parle-t-on ? Comment se mesure la sobriété ? Comment les organisations peuvent-elles s'approprier la sobriété et transformer leurs pratiques ? Le Comité 21 se propose de développer cette réflexion avec et pour ses membres en 2020 et 2021.

#### Actions

### **Ateliers participatifs**

11 juin 2020 « Nouveaux modèles économiques : quelles possibilités pour les

entreprises et les territoires ? »

1er décembre 2020 « Nouvelles technologies : menaces ou opportunités à la sobriété :

quelle place pour les low techs? »

Février 2021 « La ville de 2030 sera-t-elle sobre ou « smart » (ou les deux) ? »

Avril 2021 « L'économie circulaire est-elle sobre ? »

Octobre 2021 « Marketing, business et sobriété : une alliance possible ? »



### Parcours d'accompagnement « RSE & nouveaux modèles d'affaires »

Face à l'urgence des enjeux sociaux et écologiques, il est plus que jamais nécessaire d'opérer une révolution entrepreneuriale, qui soit à la hauteur des défis à relever. Cela nous oblige à un changement de paradigme, qui vise à accompagner et à soutenir le développement de nouveaux modèles d'affaires, en coopération avec les parties-prenantes.

Comment favoriser un autre regard sur l'économie? Comment sortir du modèle dominant qui consiste à produire et à consommer toujours plus? Quelles sont les nouvelles opportunités d'affaires pour les entreprises? Comment améliorer le partage de la valeur entre le producteur, le consommateur et le territoire? Quel impact sur les pratiques de management? Et sur le marketing? Comment intégrer le TCO étendu (Total Cost of Ownership) d'un bien ou d'un service ? Comment faire évoluer les approches RSE, pour qu'elles s'inscrivent au cœur des modèles économiques ? Comment passer de la RSE au brand activism ? Comment définir ou redéfinir la raison d'être de son entreprise ? Faut-il faire évoluer le statut? Quelles convergences entre la RSE et l'ESS ? Comment organiser la transition vers ces nouveaux modèles d'affaires ? Et en généraliser le développement à l'échelle d'un territoire? ... Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le Comité 21 sur la période 2020-2021. Il proposera notamment un parcours d'accompagnement destiné aux entreprises, et diverses parties-prenantes (collectivités locales, représentants consommateurs, chercheurs et experts).

### **Actions**

### Parcours d'accompagnement

Mai 2020 – octobre 2021 : conçue comme une formation-action, ce parcours réunira une vingtaine d'entreprises qui partagent l'envie et l'ambition de réinventer leur modèle d'affaires. Le Comité 21 alternera des temps d'accompagnement collectifs (8 séances) et des temps individuels (2 séances) : apports d'expertises, partage d'expériences, échanges entre les participants. Cet accompagnement est ouvert à toutes les entreprises, quelque-soit leur secteur ou leur taille.

### **Ateliers participatifs**

Mars 2020 Avril 2020 Mai-juin 2020 Octobre 2020 Février 2021 Décembre 2021

- « L'économie de la fonctionnalité et de la coopération »
- « Les solutions en faveur de l'économie circulaire »
- « La RSE pour les TPE-PME » (5 ateliers de sensibilisation)
- « Ecoconception: un facteur de performance et d'innovation» (2 jours)
- « RSE & nouveaux business models » (bilan de l'accompagnement)

# Villes & Territoires













# Réflexion stratégique « Coopération et gouvernance des territoires : l'invention des complémentarités »

La référence au développement durable, comme principe directeur des politiques publiques, est désormais affichée tant au niveau de l'État que dans les collectivités territoriales et les entreprises. Cette orientation doit se traduire par la recherche permanente d'une plus grande cohérence entre les objectifs de développement, le respect de l'environnement et l'équité des rapports humains. Mais n'y a-t-il pas une contradiction entre cette volonté générale, largement mise en avant par les ODD, et l'idée tout aussi répandue de compétitivité des territoires ? Car l'idée même de compétition suppose des gagnants et des Comment passer de la compétition à la coopération ? Quel périmètre pour quelle coopération et pour quels bénéfices ? Comment dépasser les logiques d'opposition entre territoires (urbainpérirubain-rural) et entre acteurs (collectivités-entreprises) ? Comment structurer un dialogue plutôt que de fixer de manière rigide les responsabilités de chacun ? Comment assurer la réciprocité des engagements pris à l'échelle d'un territoire ? Comment passer à une transformation durable des territoires en s'appuyant sur la coopération décentralisée ? Voici quelques-unes des questions abordées par le Comité 21 dans les deux prochaines années.

En 2020, l'ambition est de réinterroger les interdépendances et les coopérations existantes entre les territoires à l'heure des transformations économique, environnementale, sociale et démocratique, en sollicitant le regard croisé d'élus locaux et d'universitaires reconnus. En 2021, le Comité 21 s'interrogera sur la place des acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations...) dans la gouvernance des territoires.

### Actions

Avril 2020	Lancement d'un <b>groupe de travail</b>	multi-acteurs

25 juin 2020 Grand débat à l'occasion de l'AG

Décembre 2020 Note de recommandations, assortie d'un benchmark « L'alliance

des territoires pour relever le défi des transformations »

Septembre 2021 Organisation d'un 2ème débat organisé en région « Quelle place

des acteurs locaux (citoyens, entreprises, associations) dans la

gouvernance des territoires?»

Décembre 2021 Publication d'une note de recommandations assortie d'un

benchmark « Nouvelles formes de gouvernance entre les acteurs du territoire au service des transformations »



Parcours d'accompagnement « Mettre en œuvre la transition : nouveaux dispositifs, nouveaux outils »

La transition écologique et sociale est aujourd'hui au cœur des débats et sera l'un des débats des élections municipales. Pour y parvenir, de multiples réglementations (plus ou moins contraignantes), et un foisonnement d'accompagnements financiers (d'un montant inégal), fleurissent, dont l'efficacité est discutable face à l'ampleur de la situation. Par ailleurs, face à la multiplication de ces dispositifs, force est de constater que les territoires peuvent se perdre (voire les méconnaître), laissant ces accompagnements inexploités, tout en complexifiant la gouvernance des projets. Aussi, une réflexion gouvernementale est en cours pour l'année 2020 afin de limiter les documents de planification au sein des territoires, qui pourraient traiter à la fois de problématiques sociales et environnementales, tout en étant plus prescriptifs. Parallèlement, l'Europe, autour du « Green New Deal », propose de nouveaux moyens financiers, notamment pour les territoires, alors que des collectivités territoriales sont déjà à l'œuvre pour mettre les problématiques environnementales et sociétales au cœur de leur budget.

Quels sont les dispositifs, règlementaires, financiers, budgétaires et stratégiques, déjà existants pour accompagner les territoires dans la mise en œuvre de la transition ? Parmi le foisonnement d'appels à projets, de dotations et de subventions, quels sont ceux qui permettent de la financer, pour quels aspects et à quelle hauteur ? Quels sont les nouveaux dispositifs en cours de réflexion ? Comment les anticiper ? Quelles sont les initiatives, tant budgétaires, que financières et stratégiques, déjà prises par les collectivités ? Comment construire un budget vert ? Quelle forme de gouvernance adopter, en interne et en externe, pour mettre en œuvre ses projets ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le Comité 21 sur la période 2020-2021.

### Actions

### **Ateliers participatifs**

7 juillet 2020 « Comment construire son **budget vert** ? Les initiatives publiques et

privées »

8 octobre 2020 « Comment financer son projet de développement durable ? Panorama

des dispositifs de financement actuels »

Avril 2021 « Comment **planifier** son programme de développement durable ? Simplification et nouveaux documents de planification »

Novembre 2021 « Comment **piloter** ses politiques au service de la transformation de son

territoire? Les nouvelles formes de gouvernance »



### Parcours d'accompagnement « Ville et aménagement durables »

Si l'urbanisation n'est pas un phénomène récent, elle présente aujourd'hui des caractéristiques nouvelles et une ampleur inégalée dans l'ouest de la France. Conséquence d'un fort dynamisme démographique, conjugué à un habitat dispersé et à une surreprésentation de l'habitat individuel (mitage du territoire), les paysages régionaux connaissent ces dernières années une artificialisation rapide. Les villes s'étalent et deviennent plus consommatrices d'énergie, de réseaux et d'espace. A cela vient s'ajouter une explosion des déplacements. Pour réduire ces impacts négatifs, experts et citoyens s'accordent : il faut repenser le territoire dans son ensemble, mais également inventer d'autres modes de vie, de nouvelles façons d'habiter, de se déplacer, de consommer ou encore de travailler.

Comment penser la ville de demain? Quels sont les principaux défis à relever? Quels sont ou seront les nouvelles manières de construire et d'aménager les espaces urbains ? Comment garantir un développement équilibré, conciliant les impératifs sociaux, économiques et écologiques ? Quelle place pour la transition énergétique? Quelle résilience urbaine face aux changements climatiques? Comment relever le défi de la mobilité durable? Comment réintroduire la nature dans les projets d'aménagement ? Quel lien entre les politiques d'aménagement et la santé des habitants? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le Comité 21 sur la période 2020-2021.

### Actions

### **Ateliers participatifs**

Juin 2020 « Agir pour un urbanisme favorable à la santé »

Septembre 2020 « Ensemble, réinventons la mobilité »

Octobre 2020 « Smart cities, smart villages: penser le territoire intelligemment »

Février 2021 « La ville de demain : entre densité et intensité? »

Juin 2021 « Agriculture urbaine: nourrir la ville de demain »

Novembre 2021 « Réversibilité des aménagements : la ville caméléon »

### Etudes de cas

Des déchets aux matériaux, repenser la construction

La ville zéro déchet, c'est possible?

Energie Sprong et autres : approches innovantes pour massifier la rénovation énergétique ?

Le mouvement BIMBY : au secours du périurbain !

La nature en ville : pour une approche écosystémique de l'espace urbain

Repenser l'accessibilité par le design



# Energie et Climat























### Réflexion stratégique « Neutralité carbone : une responsabilité territoriale »

L'Union européenne, la France, d'autres pays dans le monde et certaines villes se sont engagés à atteindre la neutralité carbone en 2050 (zéro émission nette). Cela suppose une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre (GES) et dans tous les secteurs d'activités, mais aussi le maintien et le développement de puits de carbone, naturels (forêts, sols, océans) ou artificiels (technologies de capture et stockage du carbone), afin d'absorber les émissions en surplus.

Face à l'urgence, comment agir de manière rapide et radicale pour atteindre la neutralité carbone? Quelles sont les échelles d'actions pertinentes (locale, nationale ou globale, organisationnelle ou territoriale etc.) ? De quels moyens disposons-nous en France à l'échelle des territoires (SRADDET, PCAET, SCOT, PLU, contrats territoriaux, ...) ? Quel rôle pour les collectivités territoriales pour inciter les secteurs de l'énergie, de la mobilité, de la construction, l'agriculture ou encore de la finance à prendre leur part de responsabilité ? Comment mettre en œuvre dès maintenant les mesures pour atteindre d'ici 20 à 30 ans la ville zéro carbone ? Comment penser la répartition des responsabilités entre collectivités, entreprises et citoyenconsommateur ?

Un groupe de travail, composé de collectivités locales, de syndicats d'énergie, d'entreprises, d'associations et de scientifiques travaillera pour les 2 ans à venir à la définition d'un référentiel (cadre méthodologique), assorti d'une boite à outils opérationnelle. Ce cadre vise à identifier les leviers techniques et méthodologiques qui permettrait aux territoires de se placer dans une trajectoire de neutralité. Il répond aux objectifs nationaux et européens, tant sur la réduction massive des émissions de gaz à effet de serre (sobriété énergétique, décarbonation de l'énergie, des transports, du bâtiment, de l'industrie et de l'agriculture) que sur la capacité du territoire à capter et séquestrer le carbone (puits naturels et technologiques).

### **Actions**

2020 : Etat des lieux des pratiques sur la neutralité carbone

**2021**: Lancement d'un groupe de travail multiacteurs

- Publications d'un référentiel territorial sur la neutralité carbone
- Lancement de la boite à outils
- Collogue « Neutralité carbone, une responsabilité territoriale »

### Etude de cas

Les villes « zéro carbone »



......



# Parcours d'accompagnement « S'adapter aux changements climatiques : approches sectorielles »

Le Comité 21 aborde la deuxième partie de son programme sur l'adaptation initiée depuis 2016. Un réelle transformation et réorganisation des territoires et des organisations pour embrasser l'ensemble des enjeux de l'adaptation aux changements climatiques est essentielle, mais décline des exigences complexes et interdisciplinaires qui prennent corps à travers les réalités et dynamiques locales. Initié dès 2017, le programme d'accompagnement du Comité 21 se poursuit en 2020 et 2021 pour inspirer et donner les clés pour agir à travers des ateliers sectoriels.

Quels sont les enjeux et meilleures pratiques d'un secteur d'activité ? Comment peuvent-elles en inspirer d'autres ? Dans le domaine des transports, du bâtiment, ou de l'énergie comment penser et initier de véritables stratégies d'adaptation ambitieuses ? Quelle est la place des SAFN (solutions d'adaptation fondées sur la nature) ? Comment les spécificités territoriales peuvent servir de levier pour s'adapter ?

### **Actions**

#### Colloque

26 février 2020

- « S'adapter pour (sur) vivre » et note de recommandations :
- « Propositions pour une transformation accélérée des territoires et des organisations »

### **Ateliers participatifs**

4 juin 2020

^

« L'eau, à la croisée des enjeux d'adaptation »

30 septembre 2020

« Actifs et acteurs immobiliers face aux évolutions du climat »

5 novembre 2020

« Agroécosystèmes et production alimentaire »

3 décembre 2020

« Adaptation réactive et gestion des dommages climatiques »

Mars 2021

« Les enjeux de santé face aux changements climatiques »

Juin 2021

« L'adaptation du secteur de l'énergie, de la production à la distribution »

Septembre 2021

« Les **dynamiques de solidarité** et l'adaptation aux changements climatiques »

Novembre 2021

 $\mbox{\ensuremath{\mbox{\textbf{w}}}}$  La prise en compte de l'adaptation dans les infrastructures de transports et la mobilité  $\mbox{\ensuremath{\mbox{\textbf{w}}}}$ 

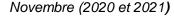


Un parcours d'accompagnement « S'adapter aux changements climatiques: approches territoriales dans l'ouest de la France »

Le réchauffement climatique continue de battre tous les records, et l'ouest de la France n'est pas épargné. Selon les différents scénarios du GIEC, les vagues de froid devraient devenir de plus en plus rares, tandis que les épisodes de grande chaleur, voire de canicule, pourraient se multiplier. Des phénomènes climatiques extrêmes, soudains et violents, sont également à prévoir dans nos régions, comme nous l'a malheureusement rappelé Xynthia en 2010. Ainsi, face à cette réalité, il est aujourd'hui nécessaire de se préparer à « agir autrement ».

Comment identifier et évaluer son exposition aux changements climatiques (Risk screening)? Comment rendre son territoire et son organisation résilients ? Quelles sont les mesures d'adaptation appropriées ? Comment développer une culture du risque climatique auprès de la population et des salariés ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le Comité 21 sur la période 2020-2021, lors du forum régional annuel, qui sera organisé en partenariat avec le Conseil régional, l'ADEME et la DREAL.

### Actions



Forum régional sur le climat, qui se tient chaque année en novembre et dont l'objectif est de partager l'état des connaissances scientifiques (en lien avec le groupe régional d'experts), de mettre en avant les solutions existantes (outils et bonnes pratiques) et de renforcer l'implication des acteurs régionaux. Plusieurs ateliers participatifs seront proposés lors de cet événement.

Le Comité 21 publiera tout au long de l'année des études de cas, décrivant les actions d'adaptation aux changements climatiques

# Citoyenneté & Démocratie

















Réflexion stratégique « Acceptabilité des transformations écologiques et résistances aux changements »

Si la transition écologique dispose d'une image positive auprès de l'opinion publique et devient un sujet déterminant des différentes échéances électorales, un nombre croissant de projets font aujourd'hui l'objet de réticences, voire d'une opposition de plus en plus structurée. En témoigne la colère provoquée par la taxe carbone, l'écotaxe poids lourds ou encore la multiplication des recours déposés contre les projets éoliens. Par ailleurs, de nombreuses disciplines scientifiques, médicales et sociales se penchent sur la question des résistances aux changements afin de comprendre ces contradictions entre souhaits et mise en œuvre.

Pour surmonter ces contestations, faciliter l'acceptabilité des projets et ainsi accélérer les nécessaires transformations écologique, un dialogue réciproque entre le monde politique, les experts et la société civile est nécessaire. Il invite à dépasser les résistances liées à des questions de légitimité environnementale ou d'opportunité (« qu'est-ce que j'ai à y gagner ? »), ainsi qu'au phénomène NIMBY (« quel impact personnel ? »). Quels sont les facteurs bloquants ? Comment vulgariser et faciliter la compréhension des projets de transformation écologique ? Comment instaurer un dialogue éclairé avec les parties intéressées ? Comment passer de l'opposition à l'adhésion, et enrichir le projet avec la pluralité des « points de vue » ? Sur quels leviers peut-on agir pour faciliter cette acceptation (psychologiques ? neuropsychologiques? sociologiques ?).

Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le groupe de travail mis en place par Comité 21 sur la période 2020-2021, et dont les réponses viendront alimenter l'élaboration d'un référentiel (cadre méthodologique) pour renforcer l'acceptabilité des projets de transformation écologique et mieux lever les résistances aux changements.

### **Actions**

Mars 2020

Lancement d'un groupe de travail multi-acteurs

Mars-avril 2020

**Auditions** de plusieurs acteurs (porteurs de projets, opposants, sociologues, chercheurs ) pour identifier les facteurs expliquant l'acceptabilité ou le refus d'un projet et note de synthèse.

Novembre 2020

**Note d'analyse** Note d'analyse sur les freins et leviers permettant de l'acceptabilité des projets

Juin 2021

**Forum annuel** « Participation citoyenne, acceptabilité des projets de transformation écologique et résistances aux changements »

Octobre 2021

Publication d'un **cadre méthodologique** pour renforcer l'acceptabilité des projets de transformation écologique et lever les résistances aux changements



Laboratoire d'idées « Les requêtes citoyennes, moteurs des transformations de la société »

La place du citoyen dans la prise de décision est une problématique croissante dans le débat public, pour autant est-elle déjà effective, à l'heure où les processus de concertation ne sont, pour la plupart, que consultatifs et souvent réalisés une fois les actions déjà arrêtées ? Si ces consultations sont réalisées dans le secteur public, qu'en est-il du secteur privé ? Redonner la parole au citoyen et faire de lui un acteur non seulement au centre des décisions, mais aussi au cœur des initiatives, est central dans une société qui se veut démocratique.

En parallèle, les attentes citoyennes au regard des transformations écologiques à mener sont de plus en plus pressées et l'on peut s'attendre à voir s'aggraver la radicalité des modes de mobilisation si les responsables politiques et économiques ne mettent pas en œuvre dès maintenant les mesures nécessaires et attendues.

Dans la droite ligne des deux derniers forums annuels sur la citoyenneté écologique, et conçue comme un laboratoire d'idées, cette nouvelle expertise « Démocratie et citoyenneté » doit permettre en 2020-2021 de recenser les revendications des citoyens vis-à-vis des acteurs de la société ou sur différentes thématiques, formuler leurs solutions face aux transformations écologiques à mettre en œuvre, et questionner leur propre pouvoir d'action.

C'est la raison pour laquelle le format et les livrables, tout comme le calendrier de ce Do tank, sont déterminés par le collège citoyen, le Comité 21 se plaçant comme facilitateur et organiseur et non comme entité de pilotage.

Quelles sont les requêtes des citoyens sur la transition écologique, sociale et économique nécessaire à notre époque ? Quelles sont leurs revendications sur ces sujets auprès du secteur public (en tant que bénéficiaires des politiques publiques), vis-à-vis des entreprises (en tant que consommateurs), à l'égard des associations et ONG (en tant qu'acteurs représentés) et à destination du secteur de l'enseignement supérieur et des centres de formation continue (en tant que ressources humaines et futurs employés) ? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le laboratoire d'idées du Comité 21 sur la période 2020-2021.

### Actions

18 février 2020

Réunion de présentation du programme 2020-21 aux adhérents citoyens, lancement et détermination du format du laboratoire à idées

28 avril 2020

Réunion du laboratoire d'idées permettant d'encadrer les thématiques de travail et le format des requêtes citoyennes

Dates des prochaines réunions et des sorties des livrables à déterminer ultérieurement



### Université « L'émergence d'une citoyenneté écologique »

S'il existe aujourd'hui une prise de conscience de plus en plus forte des citoyens sur l'écologie, tant en Europe qu'en Amérique du Nord, les pratiques individuelles demeurent désespérément faibles, et ce en dépit des intentions affichées. Ainsi, plus de la moitié des Français seraient devenus "des adeptes de la décroissance" selon un sondage publié par le magazine Challenges en octobre 2019.

Alors comment expliquer ce hiatus, étonnant mais aussi ancien qu'universel, entre les intentions et les pratiques ? Quels sont les freins au changement ? Comment accompagner la modification des comportements individuels ? Comment donner à chacun la capacité d'être un acteur engagé sur l'écologie? Face au péril environnemental, faut-il laisser à chaque individu le choix de ses modes de vie? Voici quelques-unes des questions qui seront abordées par le Comité 21 sur la période 2020-2021, en écho avec les forums nationaux précédents.

### Actions

Janvier-juillet 2020

Animation d'une **Convention citoyenne**, mobilisant un échantillon représentatif d'habitants et dont la mission consisterait à formuler des propositions concrètes pour accélérer l'action citoyenne sur l'écologie. Pour y parvenir, différents experts seront auditionnés. Leurs propositions seront remises aux décideurs (Etat, élus locaux, chefs d'entreprises, têtes de réseaux) en septembre 2020, à l'occasion de l'Université du Comité 21.

Septembre 2020

Animation d'une **Université des acteurs du développement durable**, sur le thème de la citoyenneté écologique

Ces actions seront reconduites en 2021.

# Activités transversales

Mobilisation de tous les acteurs pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030

### Le Tour de France des ODD

Après 3 étapes en 2019 (Guyane, Normandie et Centre-Val de Loire), le Tour de France des ODD continue en 2020-2021 avec 11 nouvelles étapes. Les ambitions de ce programme sont de sensibiliser tous les acteurs d'un même territoire (entreprises, collectivités, associations, citoyens et monde de l'enseignement) à l'Agenda 2030, mais également de créer des partenariats multi-acteurs pour la mise en œuvre des ODD au niveau local. Autour de rencontres, débats et ateliers thématiques, il s'agit de favoriser l'appropriation des ODD comme outil de structuration et de pilotage de sa stratégique de durabilité (RSE, plan vert, Agenda 21) et d'inciter les collaborations, notamment internationales. Il s'agit aussi de s'inspirer de réalisations innovantes déjà à l'œuvre dans les territoires et en faire le socle de la déclinaison locale de l'Agenda 2030. Depuis 2017, ces rencontres ont en effet permis de faire émerger de nombreux projets, de renforcer les partenariats existants et d'offrir une visibilité aux initiatives durables engagées dans les régions participantes. Le Tour de France est soutenu par l'Agence française de développement, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, l'ADEME et la Banque des territoires.



### Note de décryptage de l'ODD 17

Le renforcement des partenariats, qu'ils soient internationaux ou locaux, est la finalité du 17ème ODD relatif aux moyens de réalisation de l'Agenda 2030. Cet ODD17 recouvre la nature même du Comité 21, en tant que plate-forme multi-acteurs d'échanges et de coopérations au service du développement durable.

Souvent cité, l'ODD17 est l'objectif qui reste souvent le plus méconnu. Il s'agit de l'objectif qui contient le plus de cibles à atteindre et le plus compliqué à évaluer. Le Comité 21 a donc décidé de publier en 2020, à l'occasion du Forum Politique de Haut Niveau, une note de décryptage de cet ODD17.



# Anticiper avec le Comité de prospective

# $\rightarrow$

### Rapport « La Grande Transformation : moteurs et leviers »

Le Comité de prospective, présidé par Philippe Dessertine, s'investit dans le décryptage des nouveaux enjeux de demain pour la réalisation de l'Agenda 2030. En 2017, il a donc choisi comme thématique de son rapport 2017-2019 « La grande transformation : moteurs et leviers ». L'élaboration de ce rapport repose sur une recherche académique la plus complète possible des très nombreux travaux prospectifs existants sur la transformation, notamment à l'aune de la mise en œuvre de l'Agenda 2030, sur des entretiens ouverts avec les membres du Comité de prospective, sur des propositions opérationnelles, et sur des interviews de personnalités extérieures. Le Comité 21 a identifié plusieurs leviers de la transformation : les mutations technologiques, dont le numérique ; les mutations économiques, notamment celles liées à l'entreprise et à la finance ; le changement des modes de vie et de comportements ; le cadre politique de la gouvernance, incluant la citoyenneté, l'éducation et la démocratie.

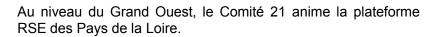


31 janvier 2020 Lancement du rapport « Grande transformation : moteurs et leviers »

# Plaidoyer national

### La plateforme RSE

En 2020 et 2021, le Comité 21 restera actif au sein de la plateforme RSE au sein du collège des chercheurs qui devrait se voir attribuer la présidence prochainement. En concertation avec nos adhérents, nous porterons de nouveaux sujets à examiner et pour lesquels des propositions fortes sont requises. Dès le début de l'année 2020, nous présiderons le groupe de travail sur le numérique et la RSE.





# Plaidoyer international

Climat: COP26 & 27

Comme depuis de nombreuses années, le Comité 21, spécialiste des négociations internationales, propose de mobiliser ses adhérents à l'occasion des rendez-vous internationaux sur le climat. Décryptage de l'avancée de ces négociations, construction de messages communs à porter auprès des Etats, organisation de conférences sur le pavillon France, prises de parole dans des side-events internationaux pour valoriser vos initiatives qui concourent à mettre en œuvre l'Accord de Paris. Une structuration des actions de la société civile sera proposée.



COP 26: 9-19 novembre 2020 à Glasgow

### Forum politique de haut niveau 2020 & 2021

A l'image de l'appui qu'il propose pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en France, le Comité 21 poursuit aussi son engagement dans le suivi de l'implémentation des ODD au niveau international. Nous porterons à l'occasion des rencontres internationales autour des ODD les pratiques innovantes d'appropriation des ODD repérées lors des différentes étapes du Tour de France. Nous porterons aussi lors du Forum Politique de Haut Niveau 2020 une traduction opérationnelle de l'ODD 17 relative aux partenariats multi-acteurs pour réaliser l'Agenda 2030.



Forum Politique Haut Niveau : 7 – 16 juillet 2020 à New-York

### Green Deal européen

Engagé avec ses partenaires, notamment dans la coalition *Europe Ambition 2030*, pour inciter l'Europe à s'approprier et mettre en œuvre les ODD, le Comité 21 salue la récente ambition écologique affichée par la nouvelle Commission européenne et résumée dans le Green Deal.

En 2020 et 2021, le Comité 21 continuera à veiller, avec ses alterégos européens, à ce que ces annonces se transforment en décisions politiques. Avec ses partenaires, notamment le Comité économique et social européen, le Comité 21 travaillera à la formulation de propositions opérationnelles pour mettre en œuvre de façon concrète le Green Deal (volet participation citoyenne).



### 2020 : Année de la biodiversité!





Grand débat sur l'adaptation et les solutions fondées sur la nature à Produrable

Le Comité 21 sera également présent au salon Produrable (28 et 29 avril 2020 au Palais des Congrès de Paris), principal événement national sur la RSE. Nous organiserons **un grand débat en partenariat avec CEEBIOS** (Réseau de compétences en biomimétisme) pour mettre en avant le lien entre biodiversité et adaptation aux changements climatiques et creuser le concept des Solutions d'Adaptation Fondées sur la Nature (SAFN) et de biomimétisme. Nous nous attacherons notamment à valoriser les bonnes pratiques de nos adhérents en la matière.



### Congrès mondial de l' UICN et COP 15 Biodiversité

L'année 2020 marque un tournant majeur pour la protection de la nature. La fin des objectifs d'Aïchi et de la décennie des Nations Unies pour la biodiversité (2011-2020) doivent marquer le début d'une nouvelle dynamique. Deux rencontres internationales seront organisées en 2020 : le Congrès mondial de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), qui se réunit tous les quatre ans (11 au 19 juin 2020 à Marseille), ainsi que la 15ème rencontre des Parties de la Convention sur la Diversité Biologique (COP15, du 15 octobre au 28 octobre 2020, à Kunming, Chine). Le Comité 21 en décryptera les enjeux à l'instar de ces interventions sur les COPs climat.





### Agriculture et Biodiversité

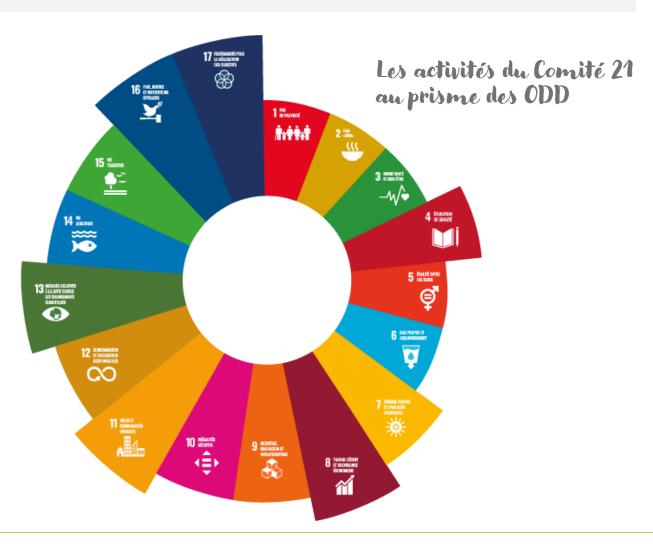
Dans sa mission de plateforme de dialogue multi-acteurs dont les intérêts sont parfois opposés, le Comité 21 proposera cette année une concertation (groupe de travail, débat, etc.) entre représentants de l'agriculture et acteurs de la biodiversité. En effet, les agriculteurs se présentent comme les traditionnels gardiens de la biodiversité, alors que beaucoup de pratiques agricoles sont accusées de détruire la nature. Or, un consensus, voire un clarification des cobénéfices de l'exploitation de la terre et de la conservation des espèces, nous parait cruciale dans un monde où les oppositions entre les villes et les campagnes s'accentuent, et où la demande en nourriture est croissante. Il s'agit là de décliner ensemble les ODD 2, 3, 10, 11, 13, 14, 15, et aussi 17, car les inégalités entre les revenus des agriculteurs et les autres composantes de la population alimentent les oppositions.



# L'Agenda 2030, un cap pour le Comité 21

Pour chacun de ses axes de travail, le Comité 21 vise à mobiliser largement et à accompagner les acteurs publics et privés à la mise en œuvre des 17 Objectifs de développement durable de l'Agenda 2030. Ces 17 ODD, et leurs 169 cibles (ou sous-objectifs) s'organisent en trois catégories : des objectifs sociaux, des objectifs économiques, et des objectifs environnementaux, qui s'adressent à tous les pays du monde, du Nord comme du Sud, et à tous les types d'acteurs, (entreprises, collectivités territoriales, associations, monde académique, etc.) qui doivent non seulement contribuer aux processus nationaux, mais aussi les décliner elles-mêmes dans leurs organisations.

Le 17<sup>ème</sup> ODD est transversal et incarne les moyens de réalisation des 16 autres ODD sectoriels par la coordination, le partenariat, la coopération, la gouvernance. **Le renforcement des partenariats**, qu'ils soient internationaux ou locaux, est la **finalité du 17**ème **ODD**, qui recouvre la nature même du Comité 21, en tant que principale plate-forme multi-acteurs d'échanges et de coopérations sur le développement durable en France. L'Agenda 2030 consacre et légitime donc notre vocation intrinsèque.





Réseau National 102 avenue des Ternes 75017 Paris Tél.: 01 55 34 75 21 comite21@comite21.org Réseau Grand Ouest 3, bd de la Loire 44200 Nantes Tél.: 02 28 20 60 80 grandouest@comite2l.org www.comite21.org www.comite21grandouest.org





